

ASMUR – ASSEMBLEE GENERALE : 10 DECEMBRE 2016

Ouverture de la séance.

Monsieur le Président, Jean Carrère, remercie l'ensemble des participants à cette assemblée générale : joueuses, joueurs, dirigeantes et dirigeants, parents des adhérents et sympathisants.

Il remercie également les élus (maire ou adjoint aux maire) représentant les communes partenaires : monsieur Romain Ceyrac pour la commune d'Uzos (représentant Jean Othax excusé), monsieur Victor Dudret, maire de Rontignon. Madame Monique Sémavoine, maire de Mazères Lezons, empêchée s'étant excusée, ainsi que Laurent Jouanlong (adjoint).

Le Président remercie également monsieur le maire d'Uzos pour le prêt de la salle et du mobilier.

Henri Alvarez de la section Basket, est également remercié pour la présentation de l'AG, en vidéo-projection et Romain Ceyrac pour le prêt du vidéo projecteur.

En préambule, Lydia Bordenave, secrétaire du Comité Directeur, est nommée secrétaire de séance.

1 / Vérification du quorum

Statutairement, 25 % des adhérents doivent être présents ou représentés (pouvoirs) pour permettre la validité de l'assemblée générale. Les effectifs de nos sections sont actuellement de 362 pour le football et 131 pour le basket. Le quorum est donc de 124.

Mesdames Lydia Bordenave et Régine Conté (pour le football), monsieur Brice Duplex (pour le basket) se sont chargés du pointage des adhérents présents ou représentés, sur les listes des licenciés ASMUR.

Résultats : 150 présents ou représentés pour le football et 70 présents ou représentés pour le basket, soit au total 220 adhérents. Le quorum est donc vérifié atteint et l'AG peut valablement délibérer.

2 / Approbation du PV de l'AG du 12 décembre 2015.

Lecture est faite en séance par le Président de ce procès verbal.

Aucune observations n'étant faite, ce PV est adopté à l'unanimité.

3/ Rapport Financier

Le Président, avant la présentation des comptes, tient à remercier les trésoriers des sections : Joëlle Ricarrère pour le football et Jean Pierre Hourdebaigt pour le basket, qui tout au long de l'année tiennent nos comptes à jour et en « bon ordre ». Joëlle Ricarrère, après plusieurs années de « bons et loyaux services » a souhaité, pour des raisons personnelles et notamment familiales, cesser cette fonction. Qu'elle soit encore une fois remerciée pour son investissement au sein de l'ASMUR.

Il fait également remarquer que la gestion de l'association est assurée « en bon père de famille » et suivant les règles de prudence et de rigueur conseillées en matière comptable.

En l'absence excusée des trésoriers de la section football (Bruno Ziémé est en déplacement avec les U17 à Villeneuve sur Lot), c'est le Président qui se charge de la présentation du compte de résultat pour le Football ; Jean Pierre Hourdebaigt assurant celle de la section Basket.

L'examen des comptes de l'exercice 2015/2016 laisse apparaître un léger excédent (189.34 € pour le football et 1 284.00 € pour le basket). Les explications sont fournies sur certaines variations constatées sur les tableaux comptables annexés au présent procès-verbal. Les recettes couvrent les dépenses et il est souligné le travail important des dirigeant(e)s et autres adhérents, pour grâce aux animations proposées permettre, malgré des dépenses en forte augmentation, et certaines aides en diminution, un équilibre de notre budget.

Le rapport financier est ensuite soumis à l'approbation des membres de l'association ; il est adopté à l'unanimité.

4/ Rapport Moral :

En réalité il y aura deux rapports : l'un établi pour la section Basket et présenté par Louis Duplex, Président de la section Basket et l'autre pour la section Football par Jean Carrère, Président en exercice.

A/ Rapport moral de la section Basket : (Louis Dupleix)

Pour la saison 2015 – 2016 : 144 licenciés

A ce jour 134 licenciés composent l'effectif des personnes qui pratiquent ou qui s'occupent du Basket au sein de l'A S M U R Basket pour la saison 2016-2017.

- Ecole de Basket

14 jeunes débutants âgés de 6 à 8 ans se sont retrouvés le mercredi de 15 H 30 à 16 H 30 avec assiduité pour apprendre les bases du basket, encadrés par Stéphanie Mesnil et Mathis Cazenave-Lacrouts. Ils ont participé à 3 plateaux , à la grande fête de Noël à Orthez et à un tournoi à Serres-Castet au mois de mai. Cette saison, 17 enfants s'entraînent à Uzès. Ils vont participer aux plateaux proposés par le comité et sont engagés dans un mini championnat proposé par le comité.

Ils sont encadrés par Stéphanie et Victoria.

- Poussines : 12 joueuses composent cette équipe. La moitié de l'effectif débute, mais en suivant les conseils de Franck Toulec, elles ont progressé très vite et ont eu d'excellents résultats .

- Poussins : Encadrés par Florian Ruiz et avec un effectif de 12 éléments, notre équipe poussins a réalisé une saison qui restera gravée dans leur mémoire . Qualifiée après les 2 premières phases pour les quarts de finales du plus haut niveau départemental, nos jeunes ont montré une grande envie de se dépasser. Ils ont perdu avec panache contre un finaliste.

Cette saison 11 licenciés sont encadrés par Joris Glipa et Nathalie Estébé

- Benjamines : 9 filles composaient cette équipe. Nathalie Estébé et Laetitia Vilain ont la charge de les faire progresser. Très vite des blessures sévères sont venues handicaper 3 filles et ont contraint l'équipe à jouer à 6 voire certaines rencontres à 5. Malgré cela elles ne lâchèrent rien et elles se sont battues jusqu'à la fin de la saison.

- Benjamins : 10 joueurs, dont 8 en première année vont très vite montrer, en match, les progrès constatés à l'entraînement. Ils étaient encadrés par Jean Paul Lacayrerrie et Joris Glipa. Cette équipe a joué les quarts de finales honneur. Il a fallu que les éducateurs mettent les choses au point car certains venaient pour « passer le temps ».

Cette saison 15 benjamins sont inscrits. Ils sont encadrés par Florian Ruiz et Flo Aléa.

- Minimes : 24 joueurs nous ont permis d'engager 2 équipes. Pascal Deryckx et Aurélien Lioger les ont encadrés.

- Minimes 2 : Aurélien a su emmener tout l'effectif jusqu'à la fin de la saison, malgré de gros scores encaissés lors de certaines rencontres. Cette équipe était formée à 90% de débutants.

- Minimes 1 : Encadrée par Pascal, 12 joueurs ont participé. Malgré que la majorité des joueurs soient « première année », cette équipe a fini première de sa poule et elle a été qualifiée pour disputer le championnat excellence.

- Cadets : La saison 2015 – 2016 a été une réussite sur le plan sportif. En effet, notre équipe était composée de cadets « première année » et de 2 minimes « surclassés ». Nous avons réussi à atteindre une nouvelle fois les ½ finales départementales. Hormis Pau B C qui nous a été très largement supérieur, nous avons battu au moins 1 fois toutes les équipes qui nous ont été présentées, même le futur champion. Nous avons livré de belles batailles. Je retiendrai particulièrement la victoire après prolongations contre Ascain et le ¼ de finale contre l'ogre Biarritz. Par contre sur le plan émotionnel, le départ de Matthias en cours d'année nous a tous affectés. Mais le plus terrible était encore à venir avec le décès de sa maman Caroline la veille de notre ½ finale et la grave blessure d'Alexandre.

L'année passée nous avons eu à domicile de gros problèmes pour être arbitre, c'est pourquoi je souhaiterais que quelques joueurs seniors acceptent de nous arbitrer afin que nous puissions jouer nos matchs. Je m'engage à ce que nos joueurs « ne râlent pas », afin de rendre l'arbitrage plus facile.

Cette saison nous avons engagé 2 équipes, encadrées par Aurélien et Stéphane avec un effectif de 22 cadets.

- Juniors / Seniors : Equipe 1 avec Brice Dupleix : L'équipe s'était maintenue de justesse à la fin de la saison 2014 – 2015. Cette saison elle a continué sa chute. Sur le papier le groupe pouvait prétendre à de bonnes choses. Un manque de confiance en soi, doublé d'un effectif trop peu présent aux entraînements a fait que le groupe s'est habitué aux défaites et bien entendu sa chute à l'étage inférieur.

Equipe 2 avec Stéphane Da Silva : Un effectif d'une dizaine de joueurs. Des très jeunes et des moins jeunes . l'équipe a alterné les victoires et les défaites, mais un manque de présence aux entraînements, l'empêche d'exploiter tout son potentiel.

Cette saison 28 seniors sont licenciés . Equipe 1 avec Florian Ruiz et équipe 2 avec Thomas Clauzade.

- Basket Loisirs : 23 personnes se retrouvent tous les vendredis soir pour courir et s'amuser en pratiquant le Basket. Le groupe est encadré par Pascal Deryckx et Brice Duplex.
Toutes ces activités se déroulent dans la salle polyvalente de Mazères-Lezons.
Le lundi, les équipes minimales 1 et les cadets se sont entraînés sur le plateau sportif d' Uzoz.

L' A S M U R Basket a fait l'acquisition de deux panneaux amovibles pour permettre aux éducateurs de travailler dans de bonnes conditions.

Pour la saison 2016 – 2017 grâce au plateau d'Uzos toutes les équipes ont pu doubler leurs séances d'entraînements.

A la fin de la saison nous avons eu une décision à prendre. Continuer ou pas à engager des équipes féminines. Deux raisons principales nous ont poussé 1) le manque de créneaux horaires, 2) l'incertitude par rapport aux effectifs. De ce fait nous n'avons pas renouvelé l'engagement des Féminines.

Nous tenons à remercier :

- 1) les personnes présentes ou représentées ;
- 2) les éducateurs qui passent beaucoup de leurs temps de loisirs pour encadrer les équipes ;
- 3) les parents qui participent à la vie de la section Basket (préparation des réceptions , transport des joueurs, etc)
- 4) les municipalités de Mazères-Lezons, d'Uzos et de Rontignon qui nous aident sur le plan matériel et financier. Cette année, Rontignon a réévalué sa subvention au niveau d'il y a 2 ans, je tiens à le faire remarquer ;
- 5) nos donateurs ;
- 6) les organisateurs des soirées : réveillon et 2 soirées patins disco ;
- 7) merci à Jean pour le travail qu'il abat à la tête de l' A S M U R ;
- 8) et je terminerai par un grand merci aux dirigeants qui m'entourent d'une façon efficace. J'ai une pensée particulière pour Jean Paul Lacayrerie qui encadrerait les équipes de jeunes et qui intervenait avec moi dans le cadre du périscolaire à l'école de Mazères-Lezons.

B/ Rapport moral de la section Football : (Jean Carrère)

- Effectifs :

Nous avons 319 licenciés à la fin de la saison. Soit 39 de plus que la saison précédente (+ 14 %). Conséquence de la création de la section féminine.

Je remercie Bernard Vivès qui s'est chargé de l'enregistrement de l'ensemble de ces licences ce qui représente, une charge de travail conséquente !

A noter que 65 dirigeant(e)s, éducateurs, arbitres sont nécessaires pour gérer nos 18 équipes ou groupes (des seniors aux U6). Nous avons employé par ailleurs deux contrats aidés (20 h par semaine) : messieurs Eric Gallet et Cédric Bressan, pour épauler nos bénévoles dans les domaines logistique et encadrement technique auprès des plus jeunes joueurs et un « Service Civique » (Paul Serrano), pour 24 heures par semaine pour promouvoir le football auprès des plus jeunes, améliorer l'accueil, l'environnement et mettre en place le Programme Educatif Fédéral. Pour la saison en cours : un contrat aidé et trois services civiques sont à la disposition du club. Nos effectifs ont « grimpé » à plus de 360 licenciés (soit encore + 13%), avec notamment la mise en route de l'école de foot féminine (près d'une trentaine de jeunes joueuses, ce qui prouve qu'il y avait jusque là, une demande non satisfaite).

A noter que pour cette catégorie de Féminines, nous avons, pour promouvoir le foot féminin, décidé de la gratuité de la cotisation pour signature de la première licence. Récemment la Ligue de Football d'Aquitaine a fait de même en offrant à ces jeunes filles la licence gratuite. Il n'en coûte donc au club que les dépenses liées aux équipements et matériels et les réceptions lors des plateaux.

- En matière de bilan sportif :

Les satisfactions : il y en a eu heureusement sinon il serait difficile de conserver le moral !

- les Féminines (près de 50 licenciées) que nous avons accueillies, Féminines qui ont certes bousculé un peu nos habitudes masculines...mais ce n'est peut être pas plus mal ! Elles montent en DH, elles ont été finalistes malheureuses de la coupe Région Aquitaine (défaite aux tirs aux buts) ; les B se sont fort bien comportées en PH et les C ont pu progresser en participant, pour certaines pour la

première saison. A noter que les Filles s'entraînent avec assiduité, participent à nos animations, vendent des calendriers...je souhaite que les garçons en prennent exemple !

- Les U15, avec 2 équipes engagées, dont la A monte en Ligue en terminant première, ont aussi disputé la finale de la coupe des Pyrénées contre l'Aviron Bayonnais, en faisant souvent jeu égal avec leurs adversaires réputés, lauréats du challenge de l'offensive du Crédit Agricole, tandis que la B faisait un parcours très correct dans son championnat.
- Les U17 qui auraient pu faire mieux en championnat (3^{ème}), dont certains ont tendance à écoper trop de sanctions (pour contestations bien souvent...il faut perdre ces habitudes qui gênent le rendement de l'équipe et nos finances). Ils ont remporté la coupe d'Encouragement en finale à Mourenx contre Taron. A leur décharge signalons l'absence d'un goal de métier qui a notablement perturbé le rendement du groupe.
- L'école de foot et les U13 qui continuent leur apprentissage et progressent en s'amusant.
- Enfin les seniors A, lauréats du challenge de l'offensive avec Alexandre Kissi (1^{er}) et l'équipe à la seconde place du podium. Un beau parcours en coupe d'Aquitaine (5^{ème} tour)d'abord, puis en Pyrénées, battue en demi finale. En championnat on peut nourrir quelques regrets puisqu'il nous a manqué deux victoires seulement pour être dans le bon wagon de la remontée ; souhaitons que ça ne soit que partie remise.

Je citerai ensuite les difficultés que nous avons rencontrées :

A/ Difficultés internes au club :

- 1/ le départ de Philippe Laïn, qui fatigué, « a rendu le tablier », début janvier. C'est un élément important dans la marche du club qui nous a quitté. Il assurait les fonctions de RT, RTJ, responsable achats équipements, responsable organisation du tournoi de pelote, accompagnateur assidu des seniors A...et bien d'autres tâches encore. Il était pour moi, Président, un dirigeant sur lequel je pouvais m'appuyer à tout moment. Il a beaucoup donné pendant des décennies au sein du club et je le remercie infiniment (il est revenu depuis pour assurer, efficacement, la gestion du tournoi de pelote). Je profite également de ce sujet pour remercier ceux qui ont accepté de prendre en charge les fonctions assurées précédemment par Philippe : Thomas Laplace, Ludovic Sarthou, Sébastien Devaux, Fabrice Berthet ;
- 2/ Les « affaires » qui ont valu au club de passer en commission de discipline (3 fois) : seniors D à sept contre les Portugais de Pau (match arrêté, 239 € d'amendes, suspensions de l'arbitre bénévole du club 5 matchs et d'un joueur 4 matchs) ; les U17 contre St Pierre d'Irube (99 € pas de suspension) ; enfin le bouquet final, les seniors C pour avoir fait jouer un individu non licencié 710 € d'amende, suspension du capitaine 4 matchs, arbitre bénévole du club, 3 mois et président 3 mois, avec inéligibilité durant cette période au comité directeur du District...
- 3/ La non mobilisation de certaines catégories de nos adhérents pour les animations (lotos, vente calendriers...) qui sont pourtant organisées pour eux (les recettes servant au fonctionnement courant : bus, arbitres, réceptions...etc) et notamment les seniors garçons ; j'en profite pour livrer quelques chiffres comptables : un déplacement en bus Miégebielle coûte 750 € de moyenne sur Bordeaux, auxquels s'ajoutent 200 € de déjeuner ; un match à domicile, en coupe Région ou France coûte environ 450 € de frais d'arbitrage et délégué...etc
- 4/ Les difficultés à faire rentrer les cotisations chez certains ;
- 5/ La fréquentation faible des seniors garçons réservistes aux séances d'entraînements. Sans entraînement il est impossible de tenir des objectifs de compétition qui devraient être les nôtres, au moins pour la première réserve. Heureusement encore que c'est la seule catégorie qui ait ce comportement ;
- 6/ Enfin le cambriolage dont nous avons été victimes en juin et dont le préjudice se chiffre à quelque 1 200 € (2 planchas, 3 fûts de bière, 2 bouteilles de CO2 et 12 kg de viande à grillades). Préjudice heureusement bien rattrapé par l'assurance et la compétence de notre spécialiste en la matière, Lydia Bordenave qui doit être remerciée.

B/ Difficultés externes au club :

- 1 / La baisse des subventions communales en 2015 : sur Rontignon (-295 €) et sur Mazères (-400 €), Uzos compensant un peu en nous octroyant l'augmentation demandée de + 2 %. Pour cette année 2016, Rontignon est revenu au niveau de 2014 (4095 €), tandis que Mazères a poursuivi la

baisse (7100 € contre 7600 € en 2015 et 8000 € en 2014)...Donc très nette diminution (- 900 € soit - 11.25 %) en deux ans.

- 2/ La perte du stade annexe de Mazères à partir de septembre 2016 en raison de la construction de la digue de protection des inondations. Alors bien sûr le remplacement du stade occupé est prévu, mais à quelle échéance ?...Il nous a fallu donc transférer toutes les activités de foot à effectifs réduits qui s'y déroulaient, sur l'annexe de Rontignon, qui supportait déjà les deux entraînements hebdomadaires des 3 équipes féminines et ceux des deux équipes U13...Heureusement que la météo de ce 4^{ème} trimestre a été clémente ! Une réflexion personnelle sur la reconstruction de ce stade annexe à Mazères, financé par le conseil départemental : plutôt que d'investir dans un stade traditionnel, mais en situation d'être inondé (puisque devant la digue et non protégé par celle-ci), il aurait peut être été plus judicieux d'investir sur un terrain synthétique, bien subventionné par la FFF, sur un site déjà existant et non inondable. Pour les multiples séances d'entraînement de notre association c'eut été un grand plus !
- 3/ La production d'eau chaude en panne pendant 2.5 mois à Rontignon nous privant de douches durant cette période ; heureusement c'est maintenant solutionné.
- 4/ L'obligation (temporaire) à Rontignon de faire tracer les terrains par les bénévoles du club pour indisponibilité médicale de l'agent communal, durant une période de deux mois...
- 5/ L'augmentation exorbitante demandée par le Centre Social de Mazères (qui n'a de social que le nom), de l'indemnité kilométrique pour la location des minibus. En effet elle passe de 0.20 € du km à 0.40 € : plus cher que la location au Super U !!! qui lui est un commerçant. De ce fait nous n'avons plus renouvelé la convention qui nous liait au Centre Social. Pour exemple un voyage sur la Région Bordelaise passe de 200 € à 400 € de location (auxquels, il faut rajouter le carburant (100 € environ) et les péages (100 €))...

Nous espérons que la plupart de ces « points noirs » seront (ou sont déjà) prochainement traités et gommés pour le bon fonctionnement de notre association !

Les perspectives :

Elles concernent essentiellement le domaine sportif, avec un objectif de progression à tous les niveaux et l'objectif d'accession pour les équipes seniors. Egalement en pôle position, la préparation des équipes de Jeunes pour assurer la relève nécessaire au niveau de notre association.

En Féminines la création d'équipes de jeunes et école de foot faisait partie de nos priorités et a été, comme vous le savez, mise en application dès la rentrée de septembre 2016.

Je terminerai en remerciant toutes celles et tous ceux qui s'investissent énormément pour faire fonctionner notre club le plus harmonieusement et le plus efficacement possible. Ce sont des heures nombreuses de disponibilités pour offrir à nos jeunes la possibilité de pratiquer le sport qu'ils ont choisi, près de chez eux.

Merci également aux trois mairies partenaires pour les installations préparées, entretenues et mises à notre disposition du mois d'août à fin juin !

Merci également à l'ensemble des sponsors que nous sollicitons pour apporter leur concours financier à notre association.

J'en termine en vous remerciant de votre attention.

Le Président soumet ensuite au vote le rapport moral : il est adopté à l'unanimité.

5/ Renouvellement des membres du Comité Directeur

Le comité directeur de l'ASMUR est composé de 9 membres titulaires, mesdames Lydia Bordenave, Régine Conté, Joëlle Ricarrère et de messieurs Henri Alvarez, Jean Carrère, Brice Dupleix, Aubry Hourdebaigt, Thomas Laplace, Bruno Ziéme (soit 6 représentants de la section football et 3 de la section basket), et 3 suppléants : Alain Désamais, Louis Dupleix et Bernard Lafite (2 représentants du football et 1 du basket).

Trois membres sont démissionnaires : Madame Joëlle Ricarrère (football) et monsieur Aubry Hourdebaigt (basket) et monsieur Bernard Lafite (football) ; et qu'il faut donc remplacer.

Des candidats se sont proposés pour rejoindre le CD de l'ASMUR : messieurs Didier Sakhry et Laurent Goncalvès (football) et Romain Ceyrac (basket).

Le Président pose la question de savoir s'il y a d'autres candidats dans la salle.

Devant l'absence de candidat, le Président précise donc, qu'Alain Desamais suppléant jusque là, remplacera en titulaire Joëlle Ricarrère, Didier Sakhry et Laurent Goncalvès entrant comme suppléant au sein du CD, tandis que Romain Ceyrac remplace en titulaire Aubry Hourdebaigt.

Le second tiers sortant qui doit donc être soumis au vote de l'assemblée est composé de : Thomas Laplace, Bruno Ziémé et Romain Ceyrac (en titulaires) et Louis Dupleix (en suppléant).

Le Président propose donc de passer au vote de ce tiers sortant.

Résultat : le tiers sortant est élu à l'unanimité.

Par ailleurs il faut élire : Alain Desamais comme titulaire au premier tiers sortant en remplacement de Joëlle Ricarrère et Didier Sakhry à la place de Bernard Lafite (en suppléant).

Mise au vote ; résultat : élus à la majorité (2abstentions).

Le premier tiers sortant sera donc ainsi constitué : Alain Desamais, Jean Carrère, Brice Dupleix (en titulaires) et Didier Sakhry (en suppléant).

Enfin pour le troisième tiers sortant il faut remplacer en suppléant Alain Desamais par Laurent Goncalvès. Mise au vote. Résultat : élu à l'unanimité.

Le troisième tiers sera donc composé de Régine Conté, Lydia Bordenave, Henri Alvarez (en titulaires) et Laurent Goncalvès (en suppléant).

Le Président précise que le CD nouvellement élu se réunira juste après cette assemblée, dans une salle attenante, pour élire son bureau.

6/ Questions diverses

Aucune question n'étant posée par les membres présents à cette assemblée, le Président invite les participants au vin d'honneur traditionnel et au buffet offerts par l'ASMUR.

La secrétaire de séance
Lydia Bordenave

Le président
Jean Carrère